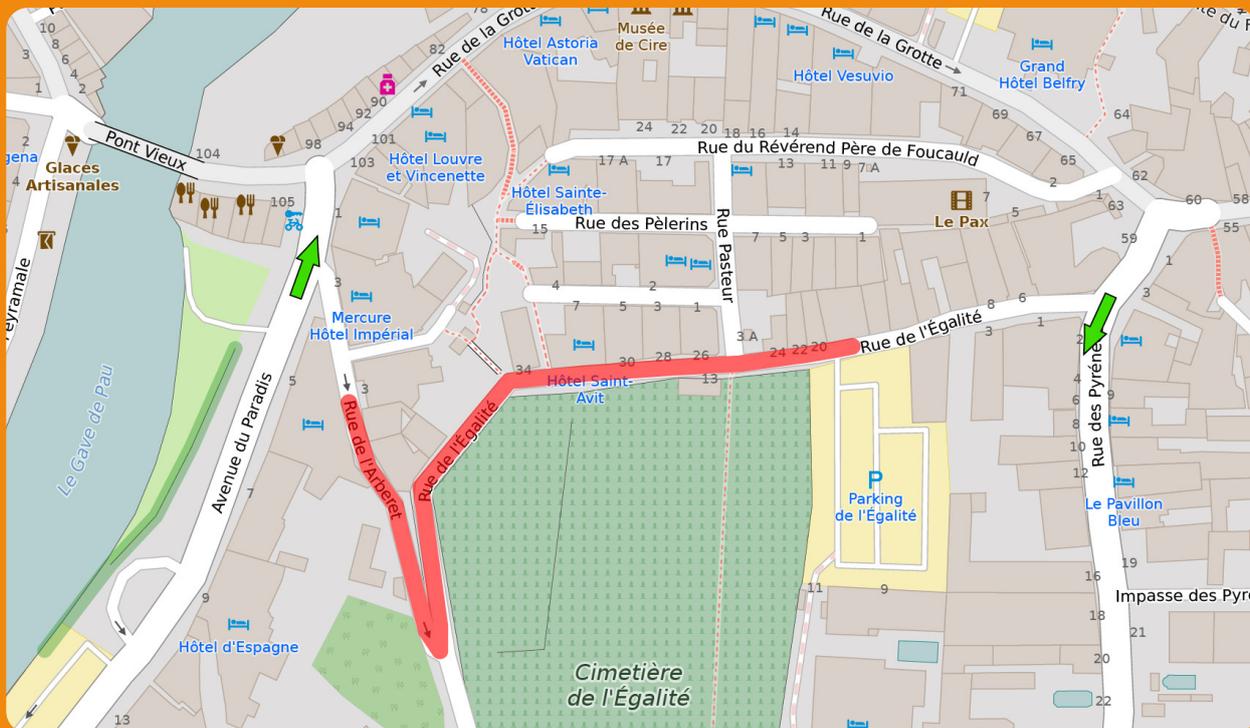


RUE DE L'ARBERET - RUE DE L'ÉGALITÉ

Du lundi 18 au mercredi 20 mars 2024



Du 18 au 20 mars 2024, en raison de travaux de réfection de voirie, des perturbations de stationnement et de circulation sont à prévoir :

STATIONNEMENT

Du 18 au 20 mars 2024, le stationnement est interdit rue de l'Égalité, dans la portion comprise entre la rue de l'Arberet et l'entrée du cimetière de l'Égalité, en fonction des besoins et de l'avancement des travaux.

CIRCULATION

Durant la période visée à l'article 1, la circulation est interdite :

- rue de l'Arberet entre l'immeuble sis n°7 rue de l'Arberet et la rue de l'Égalité,
- rue de l'Égalité entre la rue de l'Arberet et l'entrée du cimetière de l'Égalité.

Les véhicules circulant avenue du Paradis sont déviés par la rue de la Grotte, la rue des Pyrénées puis la rue de l'Égalité.

Les véhicules circulant sur la rue des Pyrénées sont déviés par le boulevard Roger Cazenave, le boulevard du Gave, l'Esplanade du Paradis puis l'avenue du Paradis.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes

